

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Bruits de détournement à l'EEG : le démenti du pasteur président

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

EN vue de faire taire les rumeurs, qui circulent depuis quelques jours sur les réseaux sociaux et relayées par les médias traditionnels, autour d'un détournement d'une somme de 228 millions de francs au titre des subventions allouées à l'Enseignement privé protestant, le président de l'Église évangélique du Gabon (EEG), Augustin Bouengoune, a tenu un point-presse mardi après-midi à Baraka.

" Vous avez appris, sans doute, que j'aurais détourné la bagatelle de 228 millions au titre des subventions allouées à l'Enseignement privé protestant. Je voudrais vous rassurer de ce que cet argent qui, en réalité, n'a rien à voir avec les subventions allouées à notre ordre d'enseignement, correspond en revanche aux frais de scolarité versés par l'État pour les élèves orientés en 6e dans nos structures scolaires. Cet argent n'a jamais été détourné, le plan d'utilisation faisant foi. Des justificatifs ont été déposés auprès des autorités compétentes et l'enquête, poursuivant son cours, nous nous abstenons de nous étaler sur le sujet ", a déclaré à la presse le pasteur président de l'EEG.

Pour ne pas en rester là avec cette affaire qui met une fois de plus à mal la réputation de l'une des plus anciennes institutions religieuses du pays, Augustin Bouengoune entend taper du poing sur la table pour que cessent ces accusations sans fondement. Aussi a-t-il annoncé se mettre " à la disposition de la Cour des comptes, que j'invite pour un audit de gestion des 10 dernières années".

Après s'être félicité de ce que l'Église évangélique du Gabon continue d'être un bon élève en matière de lutte contre le Covid-19 dans notre pays, le président de l'EEG a mis à profit ce point-presse pour rappeler à tous la nécessité d'œuvrer ensemble pour le bien de l'institution.



Le pasteur président de l'EEG, le révérend Augustin Bouengoune, lors de sa déclaration à Baraka.

Ordre national des sages-femmes du Gabon : l'étape de la formation

CM
Libreville/Gabon

L'ASSOCIATION des sages-femmes du Gabon (ASFG) vient d'organiser, à son siège de Libreville, une formation de renforcement de capacités, en prélude à la campagne nationale de présentation et de sensibilisation sur l'ordonnance 009/PR/2020 de l'Ordre national des sages-femmes du Gabon.

Au total, ce sont 35 sages-femmes issues des structures sanitaires publiques et privées qui ont ainsi été édifiées sur le rôle et les missions de l'Ordre national des sages-femmes, ainsi que sur les organes qui régissent

cet organisme. L'objectif de cette formation étant de permettre aux sages-femmes de s'approprier cette ordonnance portant création, attribution et organisation de cet organe régulateur de leur profession.

" L'appropriation de cette ordonnance par l'ensemble des sages-femmes exerçant dans notre pays est un mal nécessaire. Je vous exhorte à vous imprégner sincèrement des différentes communications, afin de rendre plus aisée la sensibilisation auprès de nos pairs car la mise en œuvre du Conseil national de l'Ordre est l'affaire de tous ", a déclaré Olga Boukouyi Mabilia, présidente de l'ASFG dans son discours de circonstance.



Les formateurs et les sages-femmes au terme de la rencontre.

Au terme d'échanges fructueux, des équipes ont été constituées pour la sensibilisation dans les différentes structures sanitaires de Libreville, Owendo et Akan-

da. Une sensibilisation qui va se poursuivre dans l'ensemble des départements de l'Estuaire avant de s'étendre aux autres provinces du pays.